

* * *

Après trois mois d'attente, le public a été mis enfin en possession du Rapport du Comité du Nord-Ouest, qui était prêt depuis la fin de la dernière session fédérale. Une copie anglaise de ce Rapport a été distribuée à tous les journaux du pays. Les témoignages entendus par le Comité d'Enquête du Nord-Ouest, prouvent que l'Amnistie a été promise par l'ancien gouvernement. Il y a eu d'abord une promesse formelle, faite au nom de la Reine, à Mgr. Taché, dans le mois de Janvier 1870, c'est-à-dire avant la mort de Scott. Plus tard, Sir John MacDonald et Sir George Cartier promirent encore à Mgr. Taché et à M. l'abbé Ritchot de faire leur possible afin d'obtenir de Sa Majesté l'amnistie pleine et entière pour tous ceux qui sont impliqués dans les troubles du Nord-Ouest. Sir George Cartier s'engagea à obtenir l'amnistie, Sir John MacDonald promit d'aller la demander lui-même au pied du trône. La mort de l'un et la chute de l'autre les empêchèrent d'accomplir leur promesse.

Lors de l'arrestation de Lépine, l'automne dernier, M. Langevin, qui avait succédé à Sir George comme chef du Bas-Canada, voyant que la situation était devenue plus grave et demandait une solution immédiate, posa un *ultimatum* à Sir John, et lui déclara qu'il se retirerait du ministère, avec ses collègues du Bas-Canada, si l'amnistie n'était pas accordée dans un temps fixé, six semaines ou deux mois. Trois semaines après, le gouvernement conservateur résignait en masse sur la question du Pacifique, et laissait à son successeur le soin de régler cette question épineuse.

On avait d'autant plus droit d'attendre des nouveaux ministres bas-canadiens une solution prompte et heureuse, qu'ils s'étaient montrés jusque-là plus inflexibles sur cette question et qu'ils avaient déclaré plus fréquemment que l'amnistie devait être accordée, quand même elle n'aurait pas été promise. Ils la voulaient tout de suite et sans restriction. Mais ces espérances ont été trompées. Le nouveau gouvernement est au pouvoir depuis dix mois, et la situation s'est aggravée au lieu de s'éclaircir. Riel a été chassé du Parlement par le fait des Ministres eux-mêmes qui ont, en grande majorité, voté son expulsion. L'amnistie n'a pas encore été accordée, et, malgré que le Rapport du Nord-Ouest prouve qu'elle ait été promise et que le devoir du gouvernement est de donner effet à cette promesse, rien n'indique que le fanatisme des ennemis de Riel soit diminué et que le ministère soit disposé à faire son devoir. La publication du Rapport semble plutôt avoir